

**Tremplin départemental des
Jeunes musiciens créateurs**

APPEL À CANDIDATURES

L'association des membres de l'Ordre des Palmes académiques du Rhône et de la Métropole de Lyon, désireuse d'encourager les pratiques artistiques auprès de tous les jeunes, organise un tremplin pour

LES JEUNES MUSICIENS CRÉATEURS

en partenariat avec les Jeunesses musicales de France et Môméludies.

Public visé et déroulement :

Ce tremplin concerne les élèves de tous les niveaux d'enseignement, écoles, collèges et lycées, accompagnés par leurs professeur(e)s ou plus autonomes.

Il s'adresse aux classes ou aux groupes de classes qui souhaitent orienter leurs pratiques musicales vers la création, sans niveau musical attendu. Seul le résultat sonore et la démarche seront pris en compte par le jury.

Le tremplin se déroule en trois temps :

- Travail sur la création avec le soutien si nécessaire d'un parrain artistique spécialiste : José Schmeltz (deux rencontres).
- Envoi au responsable du tremplin d'un enregistrement de la création en format mp3 avec un court texte expliquant la démarche.
- Participation à la cérémonie de remise des prix.

Attendus pour la création musicale :

D'une durée maximale de 5 minutes, elle implique toute ou une partie de la classe et peut être vocale, instrumentale, mixte, avec insertion partielle de sons numériques.

Elle doit être réalisée en lien avec la thématique proposée. Elle peut s'appuyer sur des styles ou des musiques préexistantes, mais doit s'en éloigner pour laisser la plus grande place possible à l'originalité. La création de paroles sur une musique existante n'est pas considérée comme une création musicale.

Thématique de la création pour 2025-26 :

LA TOLÉRANCE

La musique comme vecteur d'acceptation de l'autre, de rapprochement et de partages.

Déroulement du tremplin :

- Inscription sur la fiche jointe à ce courrier : jusqu'au 30 novembre 2025
- Envoi de l'enregistrement de la création : avant le 30 avril 2026
- Jury : mai 2026
- Remise des prix : juin 2026.
-

Pour tous renseignements sur la démarche de création ou sur le déroulement :
Dominique.terry@wanadoo.fr